

Compte-rendu de la séance du 5 septembre 2014



Absents excusés : Messieurs Denis STAHL, Frédéric SCHOENHENTZ (procuration) et Alain SCHOTT

Le compte-rendu de la séance du 8 août 2014 a été approuvé

I- Caserne SP

Ce bâtiment sera achevé d'ici octobre 2014. Quelques malfaçons sont à corriger : l'aire de lavage, les baguettes de finition au niveau du bardage extérieur...

II- Réhabilitation de la mairie

Un projet d'aménagement extérieur est demandé à notre architecte, M Etienne TRUMPF, comportant notamment un éclairage indirect de la façade de la mairie. Les conseillers se sont aussi penchés sur le futur pavoisement de la mairie, ils opteraient plutôt pour des fixations en façade.

III- Logement communal

Par 10 voix pour et 3 abstentions, l'offre du Cabinet Trumpff Architecte, économiquement la plus avantageuse, a été retenue : 43 577,31 € HT soit 52 292,77 € TTC.

Par 11 voix pour et 2 abstentions, le plan d'agencement de l'appartement a été validé.

La cuisine et le séjour seront transformés en une seule pièce à vivre. Le mur de séparation enlevé entraîne une certaine difficulté à aménager la cuisine. M Matthieu STOLL est chargé de trouver le meilleur agencement.

IV- Sol de l'aire de jeu de l'école

Le sol de l'aire de jeu est réalisé en 2 parties : le sol souple autour de la structure de jeu par la société ESPL pour un montant 6 480,60 € TTC et l'enrobé par la société WICKER pour un montant de 4 542,96 € TTC

V- Modification budgétaire

Afin de pouvoir régler les différentes factures relatives à la réfection de la cour de l'école (3 308,08 € TTC) et du sol de l'aire de jeu, il est nécessaire de faire une modification budgétaire de 14 500,-€.

VI- Réforme des rythmes scolaires

❖ Les cours du mercredi imposent une augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail de Mesdames Catherine LUX (2h) et Magali THOMAS-MOUKERT (0,5h).

❖ La mise en place d'activités périscolaires après les cours étant difficilement réalisable sur le regroupement pédagogique de Gougenheim-Rohr, le temps libéré par la réforme des rythmes scolaires sera couvert par un accueil au centre de loisirs périscolaire de Kienheim à la charge des parents (facturation trimestrielle).

VII- Convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin :

La signature de cette convention permet d'avoir un accompagnement technique à la voirie et à l'aménagement (ATVA).

VIII- Aide à l'Electrification :

Afin de préserver le régime d'aide à l'électrification, la totalité du périmètre de la commune de Gougenheim est maintenue en régime urbain d'électrification.

IX- Taxe sur la consommation finale de l'électricité (TFCE)

Par 11 voix pour et 2 abstentions, les conseillers actualisent le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité et le fixent à 6,50 %.

X- Protection du village contre les inondations, côté Est

Pour préserver le village de la crue du "Dorfgraben", les conseillers installeront au niveau du pont rue du fossé:

- une vanne murale KSA 600
- une rallonge de vanne RAL1 640-1000mm

Matériel commandé à la société LEHMANN Matériaux pour un montant de 2502,59 € TTC.
Ce pont sera aussi sécurisé avec une glissière.

Divers :

L'ancien abribus situé au terrain de pétanque sera enlevé prochainement pour des raisons de sécurité et d'hygiène.

Prochaines séances : Vendredis 10 octobre et 21 novembre 2014 à 20h30

Le maire: Bernard KLEIN

AvisAVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS



**Vendredi 12 septembre 2014 à 20h
Salle des fêtes de Gougenheim**

L'ADAR du Kochersberg organise une réunion de travail concernant la problématique des coulées d'eaux boueuses dans notre commune, en présence des exploitants concernés par le bassin versant sensible.